

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2019

PRÉSENTS : Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, Mme Stéphanie HARS, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MÉNARD, M. Stéphane CHOUIN, Mme Véronique DALLEAU, M. Dominique THÉNAULT, Mme Nicole BOILEAU, Mme Maryvonne PRUDHOMME, Mme Géraldine VINCENT, M. Jean-Noël MOINE, M. Patrick PINAULT, M. Jean-François KARCZEWSKI, M. Sébastien DIFRANCESCHO, M. Emmanuel THELLIEZ, Mme Isabelle FIDALGO, M. Daniel GAUGAIN, Mme Jacqueline VIET, M. Jean-Frédéric OUVRY, M. Emmanuel FOURNIER, M. Thierry MONTALIEU, M. Jacques DROUET, M. Dominique DESSAGNES

POUVOIRS : Mme Linda RAULT à M. Stéphane CHOUIN, Mme Chloé BORYSKO à Mme Isabelle FIDALGO, Mme Marion CHERRIER à Mme Stéphanie AUGENDRE MÉNARD, Mme Agnès SOULIJAERT à M. Jacques DROUET, Mme Manuela CHARTIER à M. Jean-Frédéric OUVRY

Secrétaire de Séance : Madame Stéphanie AUGENDRE MÉNARD

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 29 novembre 2019.

1 – FINANCES – MARCHES PUBLICS

1.1 Débat d'orientations budgétaires (DOB) 2020 du budget principal

Le Conseil Municipal PREND ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2020 du budget principal.

1.2 Débat d'orientations budgétaires (DOB) 2020 du budget annexe de l'assainissement

Le Conseil Municipal PREND ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2020 du budget annexe de l'assainissement.

1.3 Débat d'orientations budgétaires (DOB) 2020 du budget annexe de l'eau

Le Conseil Municipal PREND ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2020 du budget annexe de l'eau.

1.4 Débat d'orientations budgétaires (DOB) 2020 du budget annexe du camping

Le Conseil Municipal PREND ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2020 du budget annexe du camping.

1.5 Adoption des tarifs municipaux pour 2020

Vote favorable à l'unanimité pour ADOPTER les tarifs municipaux 2020 qui seront mis en œuvre à compter du 1^{er} janvier (tarifs consultables dans le hall de la mairie).

1.6 Autorisation budgétaire spéciale 2020

Vote favorable à l'unanimité pour AUTORISER Madame le Maire, à engager, liquider et mandater, pour le budget principal de la commune les dépenses au budget primitif 2020, à hauteur de 496 535 €.

1.7 Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) - gaz

Vote favorable à l'unanimité pour :

- FIXER le montant de la redevance pour occupation du domaine public par le réseau public de distribution de gaz au taux maximum en fonction du linéaire exprimé en mètres, arrêté au 31 décembre de l'année précédente.

- REVALORISER ce montant automatiquement chaque année par application à la fois du linéaire arrêté à la période susvisée et de l'index ingénierie mesuré au cours des douze mois précédant la publication de l'index connu au 1er janvier.

La redevance pour occupation du domaine public par le réseau de transport de gaz est perçue chaque année par la commune (4 361 € pour 2019).

1.8 Redevance d'Occupation Provisoire du Domaine Public (ROPDP) – gaz et électricité

Vote favorable à l'unanimité pour INSTAURER la redevance pour l'occupation du domaine public par les chantiers provisoires de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz, au taux maximum. Cette mesure permettra de procéder à l'établissement du titre de recettes au fur et à mesure qu'auront été constatés des chantiers éligibles à ladite redevance.

1.9 Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) – électricité

Vote favorable à l'unanimité pour :

- DÉCIDER le maintien du montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum.
- DÉCIDER que ce montant soit revalorisé automatiquement chaque année par l'application de l'index ingénierie mesuré au cours des douze mois précédant la publication de l'index connu au 1^{er} janvier ou tout autre index qui viendrait lui être substitué.

La redevance pour occupation du domaine public par le réseau de transport d'électricité est perçue chaque année par la commune (2 273 € pour 2019).

1.10 Attribution du marché de performance pour l'éclairage public pour le groupement des villes de LA FERTE SAINT-AUBIN, MARCILLY EN VILLETTE, JOUY LE POTIER, et de la CCPS.

Vote favorable à l'unanimité pour AUTORISER Madame le Maire, ou son représentant, à signer le marché précité avec la société INEO RESEAUX CENTRE SNC située 14 rue de la Fonderie à Orléans, représentée par Monsieur Eric Pachot, en qualité de Directeur d'Agence, qui est l'offre économiquement la plus avantageuse.

1.11 DETR – menuiseries à l'école du centre.

Vote favorable à l'unanimité pour :

- ADOPTER le projet de menuiseries à l'école du centre pour un montant estimatif de 73 900 € H.T.
- ADOPTER le plan de financement ci-dessous ;

Dépenses	H.T		Recettes (€ HT)	H.T
Travaux	73 900 €		DETR	25 865 €
			Autofinancement	48 035 €
Total	73 900 €		Total	73 900 €

- SOLLICITER une subvention de 25 865 € HT au titre de la DETR 2020, soit 35 % du montant du projet.

2 – AFFAIRES SOCIALES

2.1 Garantie d'emprunt consentie à 3F pour la construction de 9 logements rue Basse

Vote favorable à l'unanimité pour :

- ACCORDER sa garantie à hauteur de 50% pour le remboursement d'un prêt d'un montant global de 1 095 798 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt n° 98 997 constituer de 5 lignes de prêts.
- APPORTER sa garantie dans les conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'ENGAGER pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.
- AUTORISER Madame le Maire, ou son représentant, à signer la convention afférente à cette garantie d'emprunt.

3 – CITOYENNETE

3.1 Convention technique et financière avec l'Etat pour la mise sous pli de la propagande électorale des élections municipales des 15 et 22 mars 2020

Vote favorable à l'unanimité pour AUTORISER Madame le Maire, ou son représentant, à signer la convention technique et financière avec Monsieur le Préfet pour la mise sous pli de la propagande électorale des élections municipales.

4 – RESSOURCES HUMAINES

4.1 - Mises à disposition de Services entre la commune et la CCPS - Avenant n° 9

Vote favorable à l'unanimité pour :

- APPROUVER l'avenant n° 9 à la convention de mise à disposition entre la commune de La Ferté Saint-Aubin et la Communauté de Communes des Portes de Sologne,
- AUTORISER Madame le Maire, ou son représentant, à signer l'avenant n° 9.

4.2 Prise en charge du remboursement des objets personnels des agents en cas de sinistre

Vote favorable à l'unanimité pour :

- APPROUVER le principe de remboursement des objets personnels des agents ayant subi un sinistre dans les conditions suivantes :

Le remboursement se fait sur production d'une facture ou à défaut au regard de tout élément permettant d'estimer la valeur du bien. L'agent doit par ailleurs produire un écrit de son assureur sur le défaut de prise en charge. S'il s'agit d'un vol, un dépôt de plainte doit avoir été déposé. Enfin, s'il s'agit d'une casse par un tiers, et si celui-ci a été identifié, sa responsabilité doit avoir été recherchée en premier.

La Ville prendra en charge le remboursement des objets personnels des agents ayant subi un sinistre et non pris en charge par le contrat d'assurance Responsabilités Civiles et risques annexes dans un maximum de 200 € par sinistre.

Lorsque le contrat d'assurance prend en charge le sinistre et qu'une franchise est appliquée, la Ville s'engage à prendre en charge le montant de celle-ci et à procéder à son remboursement auprès de l'agent concerné.

- AUTORISER Madame le Maire, ou son représentant, à mettre en œuvre ces dispositions et à rembourser les agents concernés dans les conditions susmentionnées.

4.3 Recensement de la population 2020 – recrutement d'agents vacataires

Vote favorable à l'unanimité pour APPROUVER les précisions apportées à la délibération susvisée.

Par délibération n° 2019-4-113 du 28 juin 2019, le conseil municipal a prévu les modalités nécessaires à l'organisation du recensement de la population.

Il a fixé à 15 ou 16 le nombre d'agents recenseurs. Après attache de l'INSEE et de la répartition des quartiers, il s'avère qu'il sera nécessaire de recruter 15 agents et 2 supplémentaires qui n'effectueront que les séances de formation.

En cas de désistement, les 2 agents supplémentaires pourront ainsi pallier l'absence d'un agent recenseur.

Par ailleurs, il convient de préciser que le paiement des séances de formation est de 18,50 € pour chaque séance et non pour les 2.

5 - DEVELOPPEMENT DURABLE, MOBILITE ET TRANSPORTS

5.1 Convention Objectif Climat 2030

Vote favorable à l'unanimité pour APPROUVER les termes de la convention « Objectif climat 2030 » proposée par Sologne Nature Environnement pour l'accompagnement de la collectivité dans la préservation de la ressource en eaux face aux changements climatiques et AUTORISER Madame le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention et tous les actes s'y rapportant.

5.2 Aide à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie d'une contenance de 1 000 L

Vote favorable à l'unanimité pour AUTORISER Madame le Maire, ou son représentant, à fixer les règles d'attribution, à commander les récupérateurs d'eau pour les particuliers et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération et INSCRIRE dans le cadre du BP 2020 le budget de 11 000 € nécessaire à cette opération ainsi que les recettes attendues 5 500 €.

La collectivité pourra proposer à 100 Fertésiens un récupérateur d'eau de pluie de 1 000 L, avec robinet et kit de raccordement, pour un coût de 55 € TTC aide de 50 % de la Commune déduite. Une seule aide sera accordée par foyer Fertésien.

6- DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET DE L'URBANISME

6.1 Projet d'installation d'un champ photovoltaïque lieu-dit Les Relais – saisine de la CCPS pour mener la procédure de mise en compatibilité de son PLU dans le cadre d'une déclaration de projet

Vote favorable à l'unanimité pour SOLLICITER la communauté de communes pour qu'elle mène la procédure de mise en compatibilité de son document d'urbanisme.

6.2 Rachat d'un bien en portage auprès de l'EPFLI situé 1 rue de Rivoli et cadastré AX 211

Vote favorable à l'unanimité pour AUTORISER l'acquisition par la commune au prix de 38 747,39 € HT fiscalité en sus pour 3 506,97 € soit 42 254,36 € TTC, du bien immobilier bâti situé sur le territoire communal et cadastré section AX numéro 211, d'une contenance de 150 m² situé 1, rue de Rivoli.

7- QUESTIONS DIVERSES

La Ferté St-Aubin, le 23 décembre 2019

Le Maire
Constance de Pélichy



TARIFS MUNICIPAUX PROPOSITIONS 2020

SERVICES GENERAUX

PHOTOCOPIEUR CENTRE SOCIAL ET MAIRIE

	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Tarifs 2017	Tarifs 2018	Tarifs 2019	Tarifs 2020
Associations	0,10 €	0,10 €	0,10 €	0,10 €	0,10 €	0,10 €
Reproduction pour documents administratifs NB ou couleur A4	0,19 €	0,20 €	0,20 €	0,20 €	0,20 €	0,20 €
Photocopie A3 NB ou couleur	0,37 €	0,40 €	0,40 €	0,40 €	0,40 €	0,40 €
support CDROM pour copie fichiers	2,75 €	2,75 €	2,80 €	2,80 €	2,80 €	2,80 €

CONCESSIONS CIMETIERES

	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Tarifs 2017	Tarifs 2018	Tarifs 2019	Tarifs 2020
Concessions funéraires						
Concession 15 ans	135,00 €	136,40 €	137,80 €	140,00 €	140,00 €	140,00 €
Concession trentenaire	225,00 €	227,20 €	229,40 €	232,00 €	232,00 €	232,00 €
Concession cinquantenaire	340,00 €	343,40 €	346,80 €	351,00 €	351,00 €	351,00 €
Concessions cinéraires						
Concession 10 ans (à compter de 2012)	419,50 €	423,60 €	427,70 €	432,00 €	432,00 €	432,00 €
Concession de 15 ans	503,40 €	508,40 €	513,40 €	519,00 €	519,00 €	519,00 €
Concession de 30 ans	839,00 €	847,40 €	855,80 €	865,00 €	865,00 €	865,00 €
Concession cinquantenaire	1 258,50 €	1 271,00 €	1 283,50 €	1 297,00 €	1 297,00 €	1 297,00 €
Dispersion des cendres	32,70 €	33,00 €	33,30 €	34,00 €	34,00 €	34,00 €

BAUX de LOGEMENTS COMMUNAUX

	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Tarifs 2017	Tarifs 2018	Tarifs 2019	Tarifs 2020
Prix par pièce principale	56,20 €	56,80 €	57,40 €	58,00 €	58,00 €	58,00 €
Prix au mètre carré (pour les nouveaux contrats)	11,30 €	11,40 €	11,50 €	11,60 €	11,60 €	11,60 €

DROITS DE PLACE

	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Tarifs 2017	Tarifs 2018	Tarifs 2019	Tarifs 2020
ABONNES ET OCCASIONNELS						
Mètre linéaire avec profondeur de 3,5 m (marché du jeudi) PERMANENTS	1,10 €	1,20 €	1,30 €	1,40 €	0,80 €	0,80 €
Mètre linéaire avec profondeur de 3,5 m (marché du jeudi) VOLANTS					1,00 €	1,00 €
Electricité (1/2 journée)	3,30 €	3,40 €	3,50 €	3,60 €	2,00 €	2,00 €
Occupation du domaine public pour les commerçants non sédentaires Estivales du Cosson						
Prix au m2 pour la durée de la manifestation				3,70 €	3,70 €	3,70 €
Electricité par jour				3,60 €	3,60 €	3,60 €
Droit de place commerçants non sédentaires hors marchés par mètre linéaire avec profondeur max de 3,50 et par jour	3,40 €	3,50 €	3,60 €	3,70 €	3,70 €	3,70 €
Electricité (1/2 journée)	3,30 €	3,40 €	3,50 €	3,60 €	3,60 €	3,60 €
					- €	- €
Droit de place et occupation du domaine public : commerçants sédentaires					- €	- €
					- €	- €
Terrasses de café, brasserie, restaurant..., prix au m² par an	27,30 €	27,60 €	27,90 €	28,20 €	28,20 €	28,20 €
Terrasses de café, brasserie, restaurant..., prix au m² par mois					2,35 €	2,35 €
Étals, chevalets, présentoirs... prix au m² par mois					2,35 €	2,35 €
Convention occasionnelle : prix au m² par mois	3,40 €	3,50 €	3,60 €	3,70 €	Supprimé	Supprimé

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC TEMPORAIRE

	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Tarifs 2017	Tarifs 2018	Tarifs 2019	Tarifs 2020
Echafaudage par m ² et par semaine	5,40 €	5,45 €	5,50 €	5,60 €	5,60 €	5,60 €
Palissage par m ² et par semaine	5,40 €	5,45 €	5,50 €	5,60 €	5,60 €	5,60 €
Stationnement de benne par jour	5,40 €	5,45 €	5,50 €	5,60 €	5,60 €	5,60 €
Autres cas non prévus ci-dessus par m ² et par semaine	5,40 €	5,45 €	5,50 €	5,60 €	5,60 €	5,60 €

CIRQUES ET MANEGES

	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Tarifs 2017	Tarifs 2018	Tarifs 2019	Tarifs 2020
Grand cirque par jour	49,40 €	49,80 €	50,20 €	51,00 € 30,00 €	51,00 € 30,00 €	51,00 € 30,00 €
Petit cirque par jour	28,80 €	29,00 €	29,20 €			
Grand manège ≥ 100 m ²	125,50 €	126,80 €	127,50 €	129,00 €	129,00 €	129,00 €
Moyen manège ≥ 50 m ² < 100 m ²					68,00 €	68,00 €
Petit manège < 50 m ²	65,80 €	66,40 €	67,00 €	68,00 €	30,00 €	30,00 €
Stand et remorque supplémentaire	28,80 €	29,00 €	29,20 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €

ACTIVITES MASS

	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Tarifs 2017	Tarifs 2018	Tarifs 2019	Tarifs 2020
Réseau d'échange réciproques et se savours	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 € 1,00 €	2,00 € 1,00 €	2,00 € 1,00 €
Friperie (tarif par tranche d'1kg)	1,00 €	1,00 €	1,00 €			

LUDOTHEQUE

	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Tarifs 2017	Tarifs 2018	Tarifs 2019	Tarifs 2020
ADHESION ANNUELLE (Fertésiens) / famille (permettant la location ou l'accès direct aux jeux)	6,70 €	6,80 €	6,90 €	6,90 €	6,90 €	6,90 €
Location jeux (par jeu et par quinzaine)	0,70 €	0,75 €	0,80 €	0,80 €	0,80 €	0,80 €
ADHESION ANNUELLE (Non Fertésiens) / famille (permettant la location ou l'accès direct aux jeux)	13,40 €	13,55 €	13,70 €	13,70 €	13,70 €	13,70 €
Location jeux (par jeu et par quinzaine)	1,40 €	1,45 €	1,50 €	1,50 €	1,50 €	1,50 €

EXPOSITIONS

	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Tarifs 2017	Tarifs 2018	Tarifs 2019	Tarifs 2020
TARIFS EXPOSANTS						
ASSOCIATIONS FERTESIENNES						
Location stand : 6 mètres	19,80 €	20,00 €	20,20 €	20,50 €	20,50 €	20,50 €
Location stand : 3 mètres	9,90 €	10,00 €	10,10 €	10,20 €	10,20 €	10,20 €
ARTISANS						
Location stand : 6 mètres	57,80 €	58,40 €	59,00 €	60,00 €	60,00 €	60,00 €
Location stand : 3 mètres	29,00 €	29,20 €	29,40 €	29,70 €	29,70 €	29,70 €
Garagistes par véhicule exposé	4,00 €	4,05 €	4,10 €	4,20 €	4,20 €	4,20 €
Vendeurs de motos (le mètre linéaire)	4,00 €	4,05 €	4,10 €	4,20 €	4,20 €	4,20 €
Pour ceux qui possèdent leur propre stand ou camion (le mètre linéaire)	4,50 €	4,60 €	4,70 €	4,80 €	4,80 €	4,80 €
FETES DES JARDINS (durée de la manifestation)						
Tarif par participant et par 9 m ²			15,00 €	15,00 €	20,00 €	20,00 €
MARCHE DE NOEL						
Tarif par exposant			60,00 €	60,00 €	60,00 €	60,00 €

SERVICES TECHNIQUES

	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Tarifs 2017	Tarifs 2018	Tarifs 2019	Tarifs 2020
FORFAIT INTERVENTION CENTRE VILLE A L'INITIATIVE DE LA COMMUNE						
Camion benne	75,80 €	75,80 €	77,40 €	79,00 €	79,00 €	79,00 €
Camion plateau	47,60 €	47,60 €	48,40 €	49,00 €	49,00 €	49,00 €
Fourgon	38,50 €	38,60 €	39,20 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €
Camionnette	38,50 €	38,60 €	39,20 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €
Tractopelle (l'heure)	84,90 €	85,00 €	86,60 €	88,00 €	88,00 €	88,00 €
Tracteur	56,60 €	56,60 €	57,80 €	59,00 €	59,00 €	59,00 €
Véhicule léger	28,30 €	28,40 €	28,80 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €
FORFAIT INTERVENTION HORS AGGLOMERATION A L'INITIATIVE DE LA COMMUNE						
Camion plateau	56,60 €	56,60 €	57,80 €	59,00 €	59,00 €	59,00 €
Fourgon	45,30 €	45,20 €	46,20 €	47,00 €	47,00 €	47,00 €
Camionnette	45,30 €	45,20 €	46,20 €	47,00 €	47,00 €	47,00 €
Tractopelle (l'heure)	101,80 €	101,80 €	103,80 €	105,00 €	105,00 €	105,00 €
Tracteur	67,90 €	68,00 €	69,20 €	70,00 €	70,00 €	70,00 €
Véhicule léger	34,00 €	34,00 €	34,80 €	36,00 €	36,00 €	36,00 €
<i>Les forfaits pour les interventions sont calculés pour une journée, pour le tractopelle le forfait est horaire</i>						
<i>A ces forfaits, il faut ajouter le coût horaire du personnel qui intervient selon la grille fournie par la Direction des Ressources Humaines</i>						
PODIUM MOBILE						
Location forfaitaire à la journée		500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Location journée supplémentaire		100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
<i>La location est consentie aux communes membres de la Communauté de communes des Portes de Sologne et aux associations qui organisent les manifestations de ces communes, à raison d'une location par territoire communal et par an :</i>						
<i>Elle comprend le matériel (podium), le transport, le montage et le démontage par les services municipaux. En revanche, elle ne comprend pas les régies son et lumière, ni la fourniture d'énergie :</i>						
<i>Le podium, de sa livraison montée à l'opération de démontage, est sous la surveillance de l'emprunteur qui assume la responsabilité de toute dégradation et est assuré en conséquence.</i>						
GROUPE ELECTROGENE						
Location forfaitaire à la journée			50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Caution			300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €

SERVICES CULTURELS - BIBLIOTHEQUE

	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Tarifs 2017	Tarifs 2018	Tarifs 2019	Tarifs 2020
COTISATION ANNUELLE FERTESIENS						
Tarif adulte (inscription globale pour livres et fonds sonore CD)	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €
Tarif famille (inscription globale pour livres et fonds sonore CD)	16,00 €	supprimé	supprimé			
COTISATION ANNUELLE NON FERTESIENS						
Tarif adulte (inscription globale pour livres et fonds sonore CD)	16,00 €	16,00 €	16,00 €	16,00 €	16,00 €	16,00 €
Tarif famille (inscription globale pour livres et fonds sonore CD)	32,00 €	supprimé	supprimé			
COTISATION VACANCIER		4,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €
TOUT PUBLIC						
Pénalités de retard retour livre (par jour et par livre)	0,10 €	0,10 €	0,10 €	0,10 €	0,10 €	0,10 €
Remplacement de carte lecteur perdue	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Photocopies et impressions à la page (5 maximum)	0,20 €	0,20 €	0,20 €	0,20 €	0,20 €	0,20 €
Sac en coton bio (offert dans la limite d'un sac par famille lors de la primo inscription)			3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €
GRATUITE SUR PRESENTATION D'UN JUSTIFICATIF :						
<i>pour les demandeurs d'emploi</i>						
<i>pour les jeunes de moins de 18 ans</i>						
<i>pour les étudiants de moins de 26 ans</i>						

TARIFS POUR HABITANTS ET ASSOCIATIONS FERTESIENNES

	Tarifs 2015 PU HT	Tarifs 2016 PU HT	Tarifs 2017 PU HT	Tarifs 2018 PU HT	Tarifs 2019 PU HT	Tarifs 2020 PU HT
Forfait 1: Grande salle + cuisine 1 jour	605,00 €	611,00 €	617,20 €	624,00 €	624,00 €	624,00 €
Forfait 2: Petite salle + cuisine 1 jour	445,00 €	449,40 €	453,80 €	459,00 €	459,00 €	459,00 €
Forfait 3: Grande salle + Petite salle + cuisine 1 jour	865,00 €	873,60 €	882,40 €	892,00 €	892,00 €	892,00 €
Forfait 4: "Avantage" Association 1 jour 1 fois par an	185,00 €	186,80 €	188,60 €	191,00 €	191,00 €	191,00 €
Forfait 5: Journée Supplémentaire forfait 4	90,00 €	91,00 €	92,00 €	93,00 €	93,00 €	93,00 €
Forfait 6: Hall d'entrée + cuisine	200,00 €	202,00 €	204,00 €	207,00 €	207,00 €	207,00 €
Forfait 11: Grande salle + cuisine Week end	1 200,00 €	1 212,00 €	1 224,20 €	1 237,00 €	1 237,00 €	1 237,00 €
Forfait 12: Petite salle + cuisine Week end	850,00 €	858,50 €	867,00 €	876,00 €	876,00 €	876,00 €
Forfait 13: Grande salle + Petite salle + cuisine Week end	1 700,00 €	1 717,00 €	1 734,20 €	1 752,00 €	1 752,00 €	1 752,00 €
Forfait 14: Loges	100,00 €	101,00 €	102,00 €	104,00 €	104,00 €	104,00 €
Forfait 21 : kit son "façade" professionnel	-	420,00 €	supprimé			
Forfait 22 : kit son "retours de scène" professionnel	-	400,00 €	supprimé			
Forfait 23 : kit son "plateau/micro" professionnel	-	250,00 €	supprimé			
Régie Lumière de base	150,00 €	151,50 €	153,00 €	Mise à dispo des a	Mise à dispo des associations	
Régie son de base	150,00 €	151,50 €	153,00 €	Mise à dispo des a	Mise à dispo des associations	
Proscenium module de 2 m2, 42 maxi	3,50 €	3,55 €	3,60 €	3,70 €	3,70 €	3,70 €
Heure d'intervention service municipaux	29,00 €	29,30 €	29,60 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €
Chèque de Caution (dommages matériels)	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	900,00 €
Chèque de Caution ménage						100,00 €

Hors Fertésiens, majorations de 20% sur l'ensemble des forfaits
Hormis forfaits 4 et 5 réservés aux associations fertésiennes

Dans chaque forfait sont intégrés d'office : le mobilier et le nettoyage

Pour les partis politiques et associations soutenant ces partis :

Location Salle 2

2020

En période électorale :	Gratuité totale de la salle
Hors période électorale :	Gratuité de la salle sauf ménage

FORFAIT 4

TARIFS POUR PROFESSIONNELS

TARIFS SEMAINE

	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Tarifs 2017	Tarifs 2018	Tarifs 2019	Tarifs 2020
Salle 1 avec Hall et Bar	561,60 €	567,20 €	572,80 €	578,60 €	590,00 €	590,00 €
Salle 2 avec Hall et Bar	294,20 €	297,20 €	300,20 €	303,30 €	310,00 €	310,00 €
Hall et Bar seul	144,50 €	146,00 €	147,40 €	148,90 €	160,00 €	160,00 €
Cuisine	117,70 €	118,90 €	120,00 €	121,20 €	130,00 €	130,00 €
Régie Son de Base	117,70 €	118,90 €	120,00 €	121,20 €	supprimé	supprimé
				121,20 €	supprimé	supprimé
Régie Lumière de Base	117,70 €	118,90 €	120,00 €			
Table x 10	10,20 €	10,30 €	10,40 €	10,60 €	supprimé	supprimé
Chaise x 10	2,70 €	2,80 €	2,90 €	3,00 €	supprimé	supprimé
Forfait Mobilier salle 1	98,50 €	99,50 €	100,40 €	101,50 €	110,00 €	110,00 €
Forfait Mobilier salle 2	49,30 €	49,80 €	50,20 €	50,80 €	60,00 €	60,00 €
Proscenium module de 2 m2, 42 maxi	3,40 €	3,55 €	3,60 €	3,70 €	5,00 €	5,00 €
Nettoyage Salle 1	77,10 €	77,80 €	78,60 €	79,40 €	85,00 €	85,00 €
Nettoyage Salle 2	49,30 €	49,80 €	50,20 €	50,80 €	55,00 €	55,00 €
				31,00 €	35,00 €	35,00 €
Nettoyage Hall et Bar	29,90 €	30,20 €	30,60 €			
Nettoyage Cuisine	29,90 €	30,20 €	30,60 €	31,00 €	35,00 €	35,00 €
Arrhes pour réservation	98,00 €	99,00 €	100,00 €	101,00 €	101,00 €	101,00 €
Caution pour réservation	385,10 €	389,00 €	392,80 €	396,80 €	396,80 €	396,80 €

TARIFS WEEK END

	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Tarifs 2017	Tarifs 2018	Tarifs 2019	Tarifs 2020
Salle 1 avec Hall et Bar	748,90 €	756,40 €	764,00 €	771,70 €	780,00 €	780,00 €
Salle 2 avec Hall et Bar	381,90 €	385,80 €	389,80 €	393,70 €	400,00 €	400,00 €
Hall et Bar seul	192,60 €	194,50 €	196,40 €	198,40 €	210,00 €	210,00 €
Cuisine	144,50 €	146,00 €	147,60 €	149,10 €	160,00 €	160,00 €
Régie Son de Base	155,10 €	156,60 €	158,20 €	159,80 €	supprimé	supprimé
Table x 10	10,20 €	10,30 €	10,40 €	10,60 €	supprimé	supprimé
Chaise x 10	2,70 €	2,80 €	2,90 €	3,00 €	supprimé	supprimé
Forfait Mobilier salle 1	98,50 €	99,50 €	100,60 €	101,70 €	110,00 €	110,00 €
Forfait Mobilier salle 2	49,30 €	49,80 €	50,40 €	51,00 €	60,00 €	60,00 €
Proscenium module de 2 m2, 42 maxi	3,40 €	3,55 €	3,70 €	3,80 €	5,00 €	5,00 €
Heure d'intervention service municipaux	30,00 €	30,40 €	30,80 €	31,20 €	32,00 €	32,00 €
Nettoyage Salle 1	77,10 €	77,90 €	78,80 €	79,60 €	85,00 €	85,00 €
Nettoyage Salle 2	49,30 €	49,80 €	50,40 €	51,00 €	55,00 €	55,00 €
Nettoyage Hall et Bar	29,90 €	30,20 €	30,60 €	31,00 €	35,00 €	35,00 €
Nettoyage Cuisine	29,90 €	30,20 €	30,60 €	31,00 €	35,00 €	35,00 €
Arrhes pour réservation	98,00 €	99,00 €	100,00 €	101,00 €	101,00 €	101,00 €
Caution pour réservation	385,10 €	389,00 €	393,00 €	397,00 €	397,00 €	397,00 €

LOCATION HALLE

	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Tarifs 2017	Tarifs 2018	Tarifs 2019	Tarifs 2020
Associations Fertésiennes et Fertésiens						
Week-end (samedi et dimanche)	129,70 €	131,00 €	132,40 €	133,80 €	133,80 €	
Samedi ou dimanche	82,60 €	83,40 €	84,20 €	85,10 €	85,10 €	
Jour de semaine	59,00 €	59,60 €	60,20 €	60,90 €	60,90 €	
Semaine (7 jours)	212,30 €	214,40 €	216,60 €	218,80 €	218,80 €	
Forfait nettoyage du lundi au jeudi	59,00 €	59,60 €	60,20 €	60,90 €	60,90 €	
Forfait nettoyage du vendredi au dimanche inclus	71,80 €	72,50 €	73,20 €	74,00 €	74,00 €	
Non Fertésiens	+ 20%	+ 20%	+ 20%	+ 20%	+ 20%	
Forfait 1: Journée (1 jour)						80,00 €
Forfait 2: Weekend (3 jours)						180,00 €
Forfait 3: Semaine (7 jours)						250,00 €
Forfait 4: "Avantage" Association 1 jour 1 fois par an						45,00 €
Forfait 5: Journée Supplémentaire forfait 4						10,00 €
Non Fertésiens	+ 20%	+ 20%	+ 20%	+ 20%	+ 20%	+ 20%

*tarifs applicables pour les types d'occupation suivants :
 Assemblée générale
 Manifestation sans vente de produits ni entrée payante
 Manifestation avec vente de produits et/ou entrée payante

Conditions de location et d'occupation des salles municipales par les associations fertésiennes fixées par délibération du 22/05/2006

Pour les partis politiques et associations soutenant ces partis :

Location Salle 2		2020
En période électorale :	Gratuité totale de la salle	
Hors période électorale :	Jour semaine	

CAMPING MUNICIPAL DU COSSON

A l'ensemble de ces tarifs s'ajoute la taxe de séjour en vigueur

Tarifs Camping (tarif journalier)								
	Tarifs 2017 (Tarifs unique)	Tarifs 2018 Basse saison*	Tarifs 2018 Haute saison*	Tarifs 2019 BS	Evolution 2018/2019 BS	Tarifs 2019 Haute Saison	Proposition Tarifs 2020 Basse Saison	Proposition Tarifs 2020 Haute Saison
Emplacement avec 1 véhicule	6,30 €	6,30 €	7,00 €	6,30 €	0%	7,00 €	6,30 €	7,00 €
Entrée adulte + 13 ans	3,80 €	3,80 €	3,80 €	3,80 €	0%	4,00 €	3,80 €	4,00 €
Entrée 2 à 13 ans	2,30 €	2,30 €	2,50 €	2,30 €	0%	2,50 €	2,30 €	2,50 €
Entrée - de 2 ans	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	#VALEUR!	GRATUIT	GRATUIT	
Electricité	4,20 €	4,30 €	4,30 €	4,30 €	0%	4,30 €	4,30 €	
Visiteurs	2,00 €	2,00 €	2,20 €	2,00 €	0%	2,20 €	2,00 €	2,20 €
Garage mort	3,90 €	3,90 €	4,20 €	3,90 €	0%	4,20 €	3,90 €	4,20 €
Garage mort connecté	8,10 €	8,10 €	8,50 €	8,10 €	0%	8,50 €	8,10 €	8,50 €
Animal en laisse	1,30 €	1,50 €	1,60 €	1,50 €	0%	1,60 €	1,50 €	1,60 €
Véhicule supplémentaire	2,40 €	2,40 €	2,60 €	2,40 €	0%	2,60 €	2,40 €	2,60 €
Location tente INDIANA par jour	- €	12,00 €	15,00 €	29,00 €	142%	35,00 €		
Location tente INDIANA semaine	- €	72,00 €	90,00 €	174,00 €	142%	210,00 €		
Forfait ACS1 (nouveau) (jusqu'au 07/07 et à partir du 25/08)				16,00 €		N/A		16,00 €

Tarifs Location Yourte								
	Tarifs 2017 Basse saison	Tarifs 2018 Basse saison*	Tarifs 2017 Haute saison	Tarifs 2018 Haute saison*	Tarif 2019 BS	Tarif 2019 HS	Proposition Tarifs 2020 Basse Saison	Proposition Tarifs 2020 Haute Saison
Location journalière	40,00 €	40,00 €	47,00 €	47,00 €	40,00 €	47,00 €	40,00 €	47,00 €
Par jour de 3 à 6							36,00 €	44,00 €
Week-End	76,00 €	76,00 €	90,00 €	90,00 €	76,00 €	76,00 €	76,00 €	90,00 €
De trois à 6 jours par nuit	36,00 €	36,00 €	44,00 €	44,00 €	36,00 €	36,00 €	36,00 €	44,00 €
La semaine	238,00 €	238,00 €	294,00 €	294,00 €	238,00 €	238,00 €	238,00 €	294,00 €
Caution location yourte (nouveau)					300,00 €		300,00 €	

Tarifs Location Habitat toité								
	Tarifs 2017 Basse saison	Tarifs 2018 Basse saison*	Tarifs 2017 Haute saison	Tarifs 2018 Haute saison*	Tarif 2019 BS	Tarif 2019 HS	Proposition Tarifs 2020 Basse Saison	Proposition Tarifs 2020 Haute Saison
Location journalière	47,00 €	47,00 €	58,00 €	58,00 €	47,00 €	58,00 €	47,00 €	58,00 €
Par jour de 3 à 6							42,00 €	54,00 €
Forfait Week-End	90,00 €	90,00 €	112,00 €	112,00 €	90,00 €	112,00 €	90,00 €	112,00 €
Forfait semaine	294,00 €	294,00 €	364,00 €	364,00 €	294,00 €	364,00 €	294,00 €	364,00 €
Caution location habitat toité (nouveau)					300,00 €		300,00 €	

*Basse Saison : Du 01/04 au 06/07 et Du 25/08 au 30/09

*Haute Saison : Du 07/07 au 24/08

Tarifs Location tente INDIANA 3 COUCHAGES								
	Tarifs 2017 Basse saison	Tarifs 2018 Basse saison*	Tarifs 2017 Haute saison	Tarifs 2018 Haute saison*	Tarif 2019 BS	Tarif 2019 HS	Proposition Tarifs 2020 Basse Saison	Proposition Tarifs 2020 Haute Saison
Location journalière							29,00 €	35,00 €
Forfait semaine							174,00 €	210,00 €
Caution location tente INDIANA (nouveau)							300,00 €	

Réduction de 5 % pour les séjours compris entre une et deux semaines

Réduction de 10 % pour les séjours compris entre trois et cinq semaines

- Réduction de 15 % pour les séjours d'une durée supérieure à cinq semaines.

	VTC VTT MIXTE	CYCLE JUNIOR
½ Journée	7,00 €	7,00 €
1 Jour	10,00 €	3,80 €
2 Jours	16,00 €	2,50 €
3 Jours	24,00 €	GRATUIT
4 Jours	32,00 €	4,30 €
5 Jours	40,00 €	2,20 €
6 Jours	48,00 €	4,20 €
7 Jours	52,00 €	8,50 €
Journée supplémentaire	5,00 €	1,60 €
Tarifs Location équipement par jour		
	Avec cycle	Sans cycle
Porte bébé	3,00 €	6,00 €
Remorque	6,00 €	12,00 €
Casque	Gratuit	3,00 €

Autres services						
	Tarifs 2017 Basse saison	Tarifs 2018 Basse saison*	Tarifs 2017 Haute saison	Tarifs 2018 Haute saison*	Tarif 2019	Proposition tarif 2020
Forfait ménage fin de séjour (ne comprend pas la vaisselle)					45,00 €	45,00 €
Douche visiteur					2,00 €	2,00 €
Lave linge ou sèche linge					5,00 €	5,00 €
Carte magnétique barrière (caution)					20,00 €	20,00 €